



## MARS 2013

Proverbe :

« Aucun hiver ne dure toujours, aucun printemps ne saute son tour » Hal Borland

Dictons :

En avril, le sureau doit fleurir, sinon le paysan va souffrir.

Un essaim de mai vaut une vache à lait.

Temps trop humide en juin, au paysan est grand chagrin.

**La mairie sera fermée les 8, 9 et 10 avril pour travaux à l'accueil.  
Merci de votre compréhension**

### Le mot du Maire

Les saisons se feraient-elles !!!!!En tout cas, l'hiver nous a apporté beaucoup de neige par ses chutes et sa durée. Après une saison, en vient une autre dit-on ! Espérons que le soleil printanier nous fasse oublier les jours gris et froids. C'est ce que je souhaite pour vous tous.

Pour le conseil municipal, c'est le moment des bilans et des projets. Si les bilans 2012 sont corrects, nous nous interrogeons sur l'opportunité des décisions à prendre et sur la nécessité des projets et des travaux à réaliser dans le contexte actuel.

Quoiqu'en dise souvent la rumeur **qui est toujours bien informée des décisions qui ne sont pas prises !!!!!** la réflexion se poursuit :

Diminuer les charges de fonctionnement ?

Augmenter ou pas les taux d'impôts ?

Etaler les investissements ?

etc.....

Sachant que l'état nous annonce une forte diminution de ses aides pour notre territoire surtout en 2014 et 2015 et qu'il veut faire supporter aux communes d'autres frais comme le périscolaire (voir article sur les rythmes scolaires plus loin), il nous faut être très attentifs. Croyez que nous sommes conscients des problèmes que chacun rencontre dans cette crise et que nous agirons pour le bien de notre commune.

Les tableaux des comptes administratifs 2012 et les budgets 2013 paraîtront dans le numéro de juillet.

En attendant, je souhaite à tous un printemps chaud et ensoleillé afin d'oublier les « grisailles » de la vie de tous les jours.

### MANIFESTATIONS

Avril :

1<sup>er</sup> : Chasse aux œufs (Association des Familles)

13 : passage du flambeau des classes en 2 aux classes en 3

21 : Concours « chiens de pied »(chasse communale)

26 : Défilé humoristique des classes en 3

28 : Fête des conscrits de la 3

Mai :

1<sup>er</sup> : Concert du 1<sup>er</sup> mai par HVAC à Claveisolles

8 : Commémoration à 19 heures

12 : Après-midi country

11 et 12 : Vente de plançons par les Mains Vertes

Vertes

25 : Concours de tarot à la salle des fêtes

25 et 26 : Vente de fleurs par Association des Familles

Juin :

1<sup>er</sup> : Repas dansant école Saint Martin

9 : Randonnée pédestre

15 et 16 : Les 50 ans de l'USP

22 : Fête de la musique

29 : Kermesse école publique

29 : Concours de boules « but d'honneur »  
Boule Montagnarde



## COMPTE — RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

### CONSEIL DU 11 Janvier 2013

Présents : J. CORCELETTE, P. HOFFMANN,  
R.SIMONET, F.AUGAY, A. AUGAGNEUR, T SCAMPA,  
H CUTELLE, H. SAPIN  
S. MARTIN, J PINTO

Absents excusés : JP DECONINCK (pouvoir à M. AUGA-  
GNEUR), M. JARRIGE, G. PIEGAY, S BOUBRED

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECE-  
DENT.

Délibération concernant le poste de Yannick  
GAILLARD, agent d'entretien, afin d'aboutir  
à sa titularisation après un stage d'un an.  
A l'unanimité 11 voix sur 11.

### Questions diverses :

Une copie de l'arrêté fixant le périmètre du projet de la future  
Communauté de Communes est remise à chaque conseiller  
pour information. Délai de 3 mois pour se prononcer (soit le  
28/03/2013)

Demande des Attelages Réunis pour l'utilisation de la plate-  
forme le 02/06/2013 : accordée.

Journée Nationale des Zones Humides le 1<sup>er</sup> février 2013 à  
Poule-le Echarmeaux.

Recensement de la population au 21/12/2012 : 1081 habitants.  
Rythmes scolaires : 9 journées ½ (mercredi matin), pause mé-  
ridienne d'1h30. Fin de la classe à 15h30 mais les élèves ne  
pourront pas sortir avant 16h30. Plus d'informations à venir,  
travail de réflexion avec les autres maires et les enseignants  
avant décision.

Vœux de la Communauté de Communes à Chénelette le 31  
janvier 2013 à 19h00.

Dialège : contrat de la commune avec EDF pour un suivi de la  
consommation. Contrat reconduit pour 3 ans (78 €/an)

Licence IV : proposition au Commissaire Priseur pour l'achat  
éventuel : 500.00 €.

Tarot Club : prêt de la salle municipale à compter du  
01/02/2013 : 120 € seront réglés à la commune, chaque mois  
de novembre, pour une participation au chauffage.

Captage source Dumoulin à la Scierie : réfection de l'accès en  
prévision des travaux courant 2013.

Branchement plomb : il en reste 1.

Commission cimetièrre : prévoir réunion au printemps.

Agence Postale Communale : bilan de fréquentation : 3851  
transactions postales, 243 jours d'ouverture.

Commission Bâtiments : le 28/01/2013 à 18h00.

Commission Entrée Nord : 8/02/2012 à 15h30.

Réunion Villages d'accueil : 18/01/2013 à 10h00 : à confirmer.

### CONSEIL DU 01 février 2013

Présents : J. CORCELETTE, P. HOFFMANN,  
R.SIMONET,

F.AUGAY, A. AUGAGNEUR, T SCAMPA, H CUTELLE,  
H. SAPIN

S. MARTIN, J PINTO, JP DECONINCK, M. JARRIGE, G  
PIEGAY

Absente : S BOUBRED

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECE-  
DENT .

Intervention de Mme MARTIN nouvelle présidente

d' HVA Culture : présentation de cette association.

### Questions diverses :

CAUE : Cotisation reconduite : 65,00 €/an.

Villages d'Accueil : recherche d'un terrain pour la culture de  
spirulines (algues).

Demande du Progrès : Proposition d'un article d'une page  
sur Poule. Précisions à demander avant décision.

SYDER : Augmentation importante entre 2011 et 2012. Des  
explications seront demandées au SYDER.

COFORET : Lecture du courrier qui leur a été envoyé con-  
cernant le délabrement de certains bâtiments.

Débardage Chansaye : Autorisation provisoire d e sortie sur la  
Départementale entre le 1<sup>er</sup> février et le 15 février 2013.

Licence IV : prix de 500,00 € accepté à l'unanimité. Mme  
Augay fait le nécessaire.

Bibliothèque : compte rendu de l'assemblée générale.

Rythmes scolaires : Mme le Maire informe le Conseil car une  
décision devra être prise avant le 31 mars 2013.

Source de la Scierie : autorisations de passage ont été don-  
nées par les propriétaires pour commencer les travaux.

Réforme territoriale : une première ébauche, nommée MALT  
(Monsols, Amplepuis, Lamure, Thizy) avait été élaborée  
en 1970 ! Dossier consultable en mairie.

Concert du 17 février prochain : par le Conservatoire de  
Lyon . Un repas sera fourni aux 60 musiciens.

Commission Finances : 21/02/2013 à 20h00.

Atelier du Triangle : dossier mairie 12/02/2013 à 15h30.

PROCHAIN CONSEIL vendredi 1er mars 2013 à 20h30.

## CONSEIL DU 01 MARS 2013

Présents : J. CORCELETTE, P. HOFFMANN, R.SIMONET,

A. AUGAGNEUR, T. SCAMPA, H. SAPIN, JP DE-CONINCK,

S. MARTIN, J PINTO, G PIEGAY

Absents excusés : M. JARRIGE (pouvoir à JP DE-CONINCK), F. AUGAY (Pouvoir à P. HOFFMANN), H. CUTELLE (pouvoir à J. PINTO)

Absente : S. BOUBRED

APPROBATION COMPTE RENDU CONSEIL PRECEDENT.

## DELIBERATIONS :

Comptes administratifs 2012 Communal et Eau acceptés par 12 voix sur 13 (Mme Corcelette exclue du vote).

Comptes de gestion 2012 Communal et Eau acceptés par 13 voix sur 13.

Subventions : montant total pour 2013 : 11 880 € acceptées à l'unanimité. Sachant que des subventions exceptionnelles ont été allouées aux deux écoles pour leurs projets : 380 € chacune et à l'USP : 2 000 € à l'occasion du 50<sup>ème</sup> anniversaire qui aura lieu en juin. L'ADMR n'existant plus leur subvention a été reportée à l'ADHA.

Proposition de changement de sommes versées par la Communauté de Communes a été refusée à l'unanimité (la territorialité entrant en application en 2014, il a paru inutile de faire des changements).

Rythmes scolaires : devant les énormes difficultés de la mise en place de cette réforme, le conseil se prononce à l'unanimité pour un report à la rentrée 2014.

Territorialité : nouveau périmètre proposé par le Préfet (Communauté de Tarare, de Thizy Amplepuis et Lamure-sur-Azergues regroupées) : 8 voix pour, 4 contre et 1 bulletin blanc.

Licence IV de l'Hôtel Restaurant de la Gare : la commune a eu la possibilité d'acheter cette licence pour la somme de 500 €. Celle-ci sera cadastrée sur la Salle des Fêtes avec obligation de faire une manifestation annuelle et d'envoyer une personne (hors du conseil) en formation : 11 voix pour et 2 abstentions.

## Questions diverses :

Acceptation de s'unir aux communes de Lamure-sur-Azergues, Grandris et Saint Nizier pour un projet de réalisation de Biodiversité.

SYDER : suite à étude demande de baisse des frais d'éclairage public et travaux (29 129.46 € au lieu de 35 145 €).

Tournasserie : problème de voisinage, droit de passage non respecté. Une demande aux pompiers est faite pour voir si l'intervention des secours est toujours possible.

Demande de stage pour deux jeunes de la commune : à voir si nous pouvons les occuper et à quelle période.

Une course d'orientation nationale aura lieu les 12 et 13 avril 2014 dans la forêt (de Chansaye à la Roche d'Ajoux).

Atelier du Triangle : prépare un devis pour étude d'un autre projet de réhabilitation de la Mairie.

Col des Echarmeaux : une demande pour essayer de faire comprendre aux véhicules de covoiturage de bien vouloir stationner sur le parking du bas : étude à faire. Etudier, également, le problème de stationnement de longue durée devant les commerces du village.

Passage d'une randonnée de 4x4 le 23 mars sur la commune.

Un plan de révision de l'état des bornes incendie a été demandé à la Lyonnaise des Eaux.

COFORET : réponse au courrier qui leur avait été adressé afin qu'ils améliorent l'état du site : ils font faire des devis afin d'effectuer des travaux.

Réponse négative à la demande du Progrès pour réaliser des pages publicitaires sur la commune (coût important pour une publication sur une seule édition).

Commission Entrée Nord : jeudi 21 mars à 15h30.

Commission Finances : jeudi 21 mars à 20h.

PROCHAIN CONSEIL vendredi 5 avril 2013 à 20h30.



Urbanisme 2012 :

Permis de construire : 6 agrandissements et 1 construction

Certificats d'urbanisme : 43





## INFORMATIONS



ÉLECTRICITÉ RÉSEAU DISTRIBUTION FRANCE

Lorsqu'ERDF travaille sur les réseaux d'électricité pour améliorer la qualité de la fourniture de ses clients, il doit parfois programmer des coupures de courant. Aujourd'hui, ERDF s'engage à prévenir personnellement tous les particuliers concernés par la coupure qui se seront inscrits au service d'information « Prévenance et Travaux ». Le service est gratuit et simple d'utilisation. En quelques clics, munis de votre facture (vos références clients sont nécessaires pour vous connecter) vous vous

inscrivez sur le site : [www.erdf-prevenance.fr](http://www.erdf-prevenance.fr)

Lorsqu'une coupure pour travaux sera prévue sur votre secteur, vous recevrez un e-mail personnalisé quelques jours avant la date programmée. Cet e-mail vous préviendra de la date et de la durée de la coupure, de la nature des travaux et de leur localisation.

### EN RESUME :

Connectez-vous sur le site [www.erdf-prevenance.fr](http://www.erdf-prevenance.fr).

Inscrivez vos coordonnées: nom, prénom, numéro de point de livraison (situé sur la facture, parfois au dos de la facture suivant les fournisseurs d'électricité.

Complétez vos coordonnées (adresse, mail, téléphone portable) Voilà, vous êtes inscrits.

Désormais, en cas de coupure programmée sur votre secteur d'habitation, vous recevrez un e-mail à votre adresse

Si la coupure n'est pas liée à ces travaux mais à un dépannage, elle ne relève pas de ce service prévenance. Dans ce cas, contactez votre service dépannage au 09.72.67.50.01

### Etat civil année 2012 :

#### Décès :

4 avril : Gouillon Jean-Paul

19 juin : Auray Marie-Louise

21 juillet : Augagneur Germaine

1 er septembre : Laurent Alain Pierre

24 novembre : Perras Félix

26 novembre : Longefay André



#### Mariages :

4 août : Perras/Poitrasson

8 septembre : Collard/Soubrier

15 décembre : Ruet/Champroux

28 décembre : Encrenaz/Chasans



#### Reconnaissance avant naissance :

17 mars : Bonin/Dufour

#### Naissances :

22 avril :  
Maignien Anaïs

15 mai : Cheminal Lyloo Lola

10 août : Tardy Garance

9 septembre : Santos Célio

21 novembre : Biversi Emile



### Les nouvelles de la Bibliothèque Municipale

Vous trouverez lors du prochain numéro la présentation du site internet de la Bibliothèque Municipale de Poule, mais avant cela, faisons un point sur les services proposés par la Médiathèque Départemental du Rhône à travers son site internet : <http://www.mediathèque.rhone.fr>

**Forte d'un choix de 400 000 documents, vous trouverez sur le site des outils qui vous permettront la découverte, la recherche et la réservation d'ouvrages. Lorsqu'un livre vous intéresse, notez ses références (nom, auteur) et faites la demande aux bibliothécaires de la Bibliothèque Municipale.**

Pour parcourir le catalogue de la Médiathèque, vous aurez le choix dans l'onglet « *catalogue* », de deux outils : « *découvrir* » et « *rechercher* ».

« *Rechercher* » :

A l'aide de cet outils, vous avez la possibilité de rechercher des documents (livre, CD,...) de façon rapide, détaillé ou par supports. C'est idéal quand vous souhaitez retrouver un document dont vous connaissez les références.

« *Découvrir* »

Trois choix, pour se laisser surprendre et découvrir.

« *La Palette* » : c'est une sélection semestrielle de documents, un zoom volontairement éclectique et subjectif sur des œuvres d'hier, d'aujourd'hui ou d'ailleurs. Découpé en couleur, vous pourrez dénicher un ouvrage ou un album inattendu !

« *La Ballade Virtuelle* » : parcourez les allées de la Médiathèque ... de chez vous !

« *La Table Ronde* » : les rencontres entre bibliothécaires, qui échangent et commentent sur le cinéma, la musique ou la littérature jeunesse.

Ce n'est ici qu'une présentation succincte du site de la médiathèque, n'hésitez pas à le visiter et parcourir l'ensemble de son contenu.

Et n'oubliez pas, pour toute question ou conseil sur le fonctionnement de la Bibliothèque, le choix d'un ouvrage, la réservation, ..., les bibliothécaires de Poule sont à votre écoute !

A bientôt et bonne lecture printanière !

Les bibliothécaires.



### Population légale au 1er janvier 2013



Population municipale : 1081

Population comptée à part : 20

Population totale : 1101

La population comptée à part comprend certaines personnes dont la résidence habituelle est dans une autre commune mais qui ont conservé une résidence sur le territoire de la commune :

Les personnes mineures dont la résidence familiale est dans une autre commune mais qui résident du fait de leurs études dans la commune

Les personnes ayant une résidence familiale sur les territoires de la commune et résidant dans une communauté d'une autre commune ( services de moyen ou long séjour des établissements publics ou privés de santé, établissements sociaux de moyen et long séjour, maisons de retraite, foyers et résidences sociales, communautés religieuses, casernes ou établissements militaires)

Les personnes majeures âgées d'au moins 25 ans résidant dans une autre commune pour leurs études

Les personnes sans domicile fixe rattachées à la commune et non recensées dans la commune.



**LABO 21**  
La plume à votre service !

Vous souhaitez écrire vos mémoires ? Devenir le héros du roman qui vous ressemble ? Ou offrir un cadeau original ? Et bien plus encore ! Deux services : le récit personnel ou l'histoire à la demande

07 70 96 88 40  
frederic.verschaeve@orange.fr  
labo21.wifeo.com

Frédéric Berry  
Ecrivain



### Rythmes scolaires :

Vous en avez sans doute beaucoup entendu parler !

Le conseil ne remet aucunement en question la nécessité d'une réforme des rythmes scolaires et ce dans l'intérêt de l'enfant. Avec les délais très courts, les informations pas très précises et

après une étude approfondie de cette réforme, il nous est apparu après, les points suivants :

- \*La demi journée du mercredi est certainement profitable pour les enfants ( ils l'ont vécu pendant de nombreuses années)
  - \*L'impossibilité de recruter des animateurs répondant aux normes du décret et pour un laps de temps très court chaque jour (45 mn)
  - \*Le nombre d'animateurs (8 pour nous) pour l'encadrement pendant le temps périscolaire
  - \*Le manque de locaux susceptibles d'accueillir les enfants
  - \*Le manque de temps nécessaire à la formalisation d'un projet éducatif correct
  - \*Le coût très élevé de ces animations revenant à la commune
  - \*La somme versée au titre de compensation bien trop faible par rapport au coût réel
- que nous devons demander le report de cette réforme à la rentrée 2014 (comme la majorité des communes) avec une compensation financière suffisante. Cela ne règlera pas la mise en place de cette réforme mais laisse le temps de la réflexion.

### Course d'orientation :

Une course pédestre d'orientation nationale se déroulera dans les bois de la Roche d'Ajoux au-dessus de Chansaye et sur les pentes du côté de Propières les **12 et 13 avril 2014** Cette manifestation attire de nombreux participants. Plus d'informations seront fournies par la suite.



### Stationnement :

Le covoiturage, c'est très bien et il faut l'encourager.

Cependant, il faudrait que les automobilistes, laissant leur véhicule pour la journée voire même plus, n'utilisent pas les parkings du bourg mais plutôt celui vers l'Agence Postale. Il en est de même pour les résidents du village qui laissent leurs voitures sur ces parkings parfois plusieurs jours. Cela gêne le déneigement des places en hiver et les personnes qui viennent faire leurs courses et ne trouvent pas à se garer.

Il en est de même au col des Echarmeaux : « covoitureurs » utilisez le parking du bas et laissez celui du haut aux touristes et aux clients des restaurants.

Il serait bon que les conducteurs relisent l'article R417-12 du code de la route.

Nous espérons que chacun se montrera compréhensif.



### Déneigement :

Il y a longtemps que les chutes de neige n'avaient été aussi abondantes et avait duré aussi longtemps !

Le soleil est revenu ! Mais quelques rappels semblent indispensables :

Le déneigement des voies communales est assuré par trois chasse-neige munis de saieuses. Nous ne saurions assez remercier nos déneigeurs qui ont fait un très bon travail ne regardant ni leurs heures, ni les jours fériés et démarrant très tôt dans la nuit ( quand la neige ne tombait pas après 5 heures du matin comme cela est arrivé plusieurs fois !)

Arrêtons de « râler »! Regardons plutôt aux alentours voire sur toute la France ! Ce n'est pas si mal chez nous. Ne décourageons pas nos déneigeurs par des reproches infantiles ! Car, à force, nous ne trouverons plus personnes pour faire ce travail et il faudra faire appel à des entreprises qui viendront .... quand elles le voudront bien.



**TRAVAUX ET ENTRETIEN BATIMENTS 2012**

Salle polyvalente	HT	TTC
Fourniture 3 clés	41.22	49.30
Dépannage blocs secours	93.12	111.37
S/ TOTAL	134.34	160.67
Salle municipale		
Gel (chauffe- eau)	414.60	495.86
Remplacement mécanisme WC	134.48	160.84
Intervention lave-vaisselle (cantine)	132.80	158.83
S/TOTAL	681.88	815.53
Salle des Fêtes		
Remplacement mécanisme WC	136.58	163.35
Reprise fuite lavabo	73.09	87.41
Dépannage blocs secours	39.36	47.07
Dépannage sono	39.36	47.07
S/ TOTAL	288.39	344.90
Ecole Publique		
Marquage cour école	938.00	1 121.85
<b>Remplacement chasse d'eau</b>	303.42	362.89
Fournitures clés	27.48	32.87
<b>Panne salle d'évolution</b>	40.00	47.84
Pose faïence vers lavabo	339.50	406.04
Dépose lavabo	151.60	181.31
Dépannage portail	39.36	47.07
Dépannage interphone	78.72	94.15
Projecteur détecteur de mouvement	253.30	302.95
S/ TOTAL	2 171.38	2 596.97
Bâtiment traiteur		
Travaux de toiture	180.00	215.28
Remplacement mitigeur plonge	502.63	601.15
Intervention hotte aspirante	81.50	97.47
S/ TOTAL	764.13	913.90

## TRAVAUX ET ENTRETIEN BATIMENTS 2012

Cimetière		
Reprise fuite robinet puisage	63.20	75.59
Remplacement robinet	204.50	244.59
S/ TOTAL	267.70	320.18
Camping		
Mise hors gel	71.80	85.88
Remise en eau	64.30	76.90
Disjoncteur + ampoules	514.50	615.34
S/ TOTAL	650.60	778.12
Bâtiment de la Poste		
Reprise fuite WC (logement)	69.27	82.85
Volet roulant électrique (Agence postale)	966.22	1 155.60
Dépannage volet	166.22	198.80
S/TOTAL	1 201.71	1 437.25
Local agents communaux		
Travaux wc suite à effraction	93.50	111.83
Mise hors gel wc	39.94	47.77
S/TOTAL	133.44	159.60
Buvette Foot		
Remplacement volet roulant	2 900.00	3 468.40
S/TOTAL	2 900.00	3 468.40
City stade		
Dépannage projecteur	78.72	94.15
S/TOTAL	78.72	94.15
Mairie		
Perchoir débord du toit	338.00	404.25
Hublot détecteur de mouvement	185.39	221.73
Installation nouveau logiciel (accueil + compta.)	3 018.00	3 609.52
S/TOTAL	3 541.39	4 235.50
Bâtiments divers		
Mise aux normes électriques	1 321.83	1 580.91
<b>(suite contrôle APAVE)</b>		
S/TOTAL	1 321.83	1 580.91
TOTAL GENERAL	14 135.51	16 906.08



## Bureau d'aide aux victimes :

Le bureau d'aide aux victimes a été créé au tribunal de grande instance de Villefranche/sur/Saône pour accueillir les victimes d'infractions pénales, les informer et les renseigner sur l'état d'avancement de la procédure et le fonctionnement de la justice pénale en général, les accompagner dans leurs démarches administratives et judiciaires, notamment auprès de la commission d'indemnisation des victimes d'infractions et, enfin, de les orienter, le cas échéant, vers d'autres organismes et partenaires ou services judiciaires( avocats, huissiers, juges.....)

Les agents de ce bureau peuvent ainsi vous informer de l'état d'avancement de la procédure vous concernant en particulier selon les cas :

\*que votre plainte est en cours d'examen par le procureur de la République

\*que votre plainte fait l'objet d'une enquête de police judiciaire

\*que le procureur de la République examine les suites devant être apportées à l'enquête

\*que l'affaire fait l'objet d'une information devant le juge d'instruction

\*que la plainte a fait l'objet d'une décision de classement

\*que la juridiction de jugement a été saisie

\*la date de l'audience à laquelle l'affaire sera examinée

\*la date à laquelle le jugement mis en délibéré sera examinée

\*le contenu du jugement qui a été rendu

\*que la décision rendue a fait l'objet d'un appel du ministère public ou du prévenu

Le bureau d'aide aux victimes peut également proposer aux victimes, pour lesquelles cette mesure apparaîtra utile, l'accompagnement à l'audience, et plus particulièrement celle qui se tient en comparution immédiate.

Adresse :

Tribunal de Grande Instance

350 Boulevard Gambetta

69400 Villefranche/s/Saône

Au rez-de chaussée, bureau R20BIS

Horaires :

Lundi 13h30 à 17h30

Mardi 8h30 à 12h et 13h30 à 17h30

Jeudi 13h30 à 17h30

Le bureau d'aide aux victimes peut être joint aux heures ci-dessus au 04.74.65.63.63 en demandant le poste 201.

## Ecole Publique

04 74 03 70 66



Au mois de janvier, Les élèves de maternelle, CP et CE1 ont assisté au spectacle joué par la Compagnie des Trois Char-dons : Galou le berger. Ce spectacle a été très apprécié des enfants.

Le 14 février, les élèves de la moyenne section au CE1 se sont rendus à Amplepuis pour assister au spectacle de marionnettes Bobodoudou, sur le thème des risques domestiques. Cette animation proposée par Maif-prévention avait pour but de sensibiliser les jeunes enfants sur les dangers de la maison, une exploitation pédagogique a eu lieu en classe.

A la veille des vacances de février, les élèves ont célébré Carnaval. Ils se sont rendus, costumés, à la salle municipale où des parents leur avaient préparé des crêpes. Tout le monde s'est régalé et nous remercions bien les personnes qui ont contribué à l'organisation de ce moment convivial.

Le 21 mars, tous les élèves assisteront à des conférences / spectacles sur le thème de l'eau, ces animations sont assurées par l'association Monde et Nature. Voici les problématiques retenues : "L'eau c'est la vie " pour les plus jeunes et "L'eau aujourd'hui, un défi pour demain" pour les plus grands.

Les 25 et 26 mars, les élèves du CP au CM2 bénéficieront d'animations assurées par le Sytraival sur le thème de la gestion des déchets. Ils aborderont les notions de recyclage, de tri et de valorisation des déchets.

Du côté du Réseau Rural d'Ecoles, les projets suivent leurs cours. Après une phase d'apports théoriques sur le thème de l'eau, cycle naturel et circuit domestique, les classes ont démarré la conception des jeux qui viendront enrichir la malle pédagogique créée par les écoles du RRE en partenariat avec l'association Erare.

**aide**  
aux  
**victimes**

**(suite école publique)** Côté administratif : le deuxième conseil d'école de l'année se tiendra le 19 mars, réunissant les différents partenaires de l'école : municipalité, représentants des parents d'élèves et enseignants.

Pour les inscriptions, vous pouvez contacter Mme Desbat, Directrice de l'école publique, au 04.74.03.70.66.

La pluie en 2012 : cela ne changera pas notre vie; mais c'est intéressant de voir les quantités de pluie tombées sur notre village (même si nous nous en étions rendu compte !)

MOIS	HAUTEUR en mm
Janvier	127,2
Février	21,1
Mars	39,8
Avril	116,6
Mai	124,9
Juin	137,1
Juillet	100,3
Août	103,4
Septembre	106,2
Octobre	159,6
Novembre	151,6
Décembre	183,6

Total 1371,30 mm

Pour comparer :

2007 : 1379,40

2008 : 1249,90

2009 : 981,20

2010 : 1083,40

2011 : 966,90

2012 : 1371,30



Un peu d'histoire : conclusion

Faut-il regretter aujourd'hui cette disparition des archives du château de Poule, autrefois réunies en quatre dépôts distincts ?

Le regroupement de ces quatre sources serait-il à souhaiter puisqu'elles concernent toute l'histoire de la même demeure féodale, du même secteur géographique, et surtout la même lignée des Chandieu – La poype ?

En tout cas, les dernières archives découvertes en 1986 constituent la dernière pièce importante qui vient compléter un vaste puzzle.

Sans doute, nous manque-t-il un plan d'époque du château lui-même, un plan de la vieille et mystérieuse bâtisse féodale de Fougères et de ses remaniements successifs. Ne désespérons pas de la trouver un jour.

Avec ces archives si longtemps disparues, mais, aujourd'hui exhumées par bonheur de même qu'un vieux tuileau de Fougères de l'an 1599 récupéré lui aussi in extrémis et qui figure dorénavant dans les vitrines du musée de Beaujeu, on constate que la vigilance peut encore réserver de nos jours des surprises et ramener en pleine lumière des trésors que l'on supposait détruits ou enfouis à jamais.

Ces trésors archivistiques sont un pan de notre patrimoine qui ressurgit certes pour la joie des érudits, mais surtout pour nous relier à notre passé, à nos ancêtres, à la chaîne des temps. **Yves Blanc**

*\*\*Tous les articles de la rubrique « la Parole aux associations » sont composés par les associations. La commune ne fait que les mettre en page dans le Cocorico.*

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### Ecole Saint Martin



Fini la glisse et retour aux sources pour les élèves de l'école Saint Martin !

Vendredi 22 Février, c'était le retour des élèves de l'école et de leur instituteur Cyrille. A la descente du car, fatigue mais surtout enchantement se peignaient sur tous les visages.

Un séjour à Métabief dans le Doubs, plus que réussi avec un accueil chaleureux et une semaine bien remplie pour les 80 enfants des écoles de Poule, Grandris et Claveisolles.

Découverte de la nature en raquette, ski de fond, ski de piste, poney neige et biathlon ont bien occupé les enfants.

Un séjour ponctué par l'apprentissage de la vie en communauté et par les repas au goût de la région (morbiflette, crouton morbier ...).

En résumé, une franche réussite.

De plus, n'oublions pas que l'école Saint Martin a encore des projets pleins les cartables avec l'exposition de fin d'année qui, rappellent le, regroupera des œuvres fabriquées par les élèves et qui seront vendues aux enchères.

La participation au concours Kangourou (concours national de mathématiques) et le projet d'écriture d'un livre de recettes par la classe des grands viennent compléter le tableau.

L'école Saint Martin et ses projets, affaire à suivre.....

repas dansant Samedi 1er Juin.

## LES MAINS VERTES POULONNES



*Les oiseaux chantent à cœur joie, les crocus sont en fleurs, les primevères se réveillent, et toutes les semaines de neige s'éloignent : le printemps arrive et avec lui l'impatience de retrouver le jardin pour ceux qui en ont un ainsi que le plaisir du fleurissement pour embellir notre environnement.*

*Comme chaque année, vous trouverez dans ce numéro du Cocorico, un bon de commande de plançons de légumes et de fleurs. Ce bon est à remettre en mairie, **au plus tard le 15 avril**, accompagné de votre règlement, pour une livraison le vendredi 10 mai à partir de 14 h au local communal vers la salle des fêtes.*

**La vente annuelle de plançons et de plantes en pot aura lieu le samedi 11 et le dimanche 12 mai de 9h à 12 h sur la place vers la mairie.**

*Les fleurs de la commune seront plantées le jeudi 16 mai à partir de 15 h. Si vous avez un peu de temps ce jour-là, venez rejoindre la petite équipe de fidèles bénévoles. Plus on est nombreux, plus c'est facile de rendre son village agréable.*

*A partir du mois d'avril, vous trouverez en mairie les bulletins d'inscription pour les maisons fleuries. Toutes les personnes intéressées sont invitées à les retirer. N'hésitez pas à participer. Le bulletin sera redéposé au même lieu en précisant la période idéale pour la prise des photos.*



#### POULE AUTO COLLECTION

Regardez circuler une voiture ancienne, quadra, quinqu et peut-être plus : elle roule, espiègle, mutine, pimpante, resplendissante dans sa robe aux teintes d'une autre époque. Elle trace sa route, se mêle à la circulation actuelle sans se fondre. Indifférente mais prudente, elle avance avec sa ligne hors mode mais surtout elle avance avec son histoire. Elle emmène avec elle son histoire économique, elle ose son histoire sociale et culturelle, elle porte l'histoire de son pays peut-être de notre pays, de notre région. Elle représente ce qu'il y avait de plus créatif, d'émouvant de visionnaire. Elle rappelle que les dessinateurs, les stylistes possédaient en ce temps un coup de crayon inspiré, gracieux, novateur. Les constructeurs voulaient proposer le meilleur, un véhicule simple, pratique, beau, qui devait par la suite conquérir le marché au sein de son créneau. A son volant, les femmes ressemblaient toutes à Michelle Morgan ou Catherine Deneuve. Elles se voulaient photogéniques, énigmatiques. Elles incarnaient la femme moderne, active et désirable. L'homme souhaitait être Jean Gabin, imposant au volant, truculent le visage à la portière, le regard sombre lancé à pleine vitesse.

Un véhicule ancien c'est un mirage de l'avant guerre ou des « Trente Glorieuses », un concentré de savoir faire réalisé dans la joie et la bonne humeur qui provoque chez les observateurs un instant de profonde nostalgie. En chemin, les autres véhicules se font des politesses afin de laisser passer cette icône des années antérieures. L'apercevant, les automobilistes dont l'âge est le plus avancé se souviennent mélancoliques de leurs escapades. La conquête d'espaces plus ou moins lointains, les sorties entre amis, les virés entre copains, les kilomètres de tendresse et de bonheur, les pannes capricieuses... Tout cela sentait bon l'indépendance, l'évasion sans autoroute ! Les enfants d'aujourd'hui se surprennent à lever les yeux un court instant de leurs écrans afin de regarder cet Objet Roulant Non Identifié. Étonnés, les jeunes habitués du spacieux monospace, de la vertueuse voiture sécuritaire, de la fringante série spéciale, du miraculeux produit low-cost, de l'exceptionnelle voiture intelligente se laissent capter et abandonnent le jeu électronique.

Il faut profiter de ces moments de surprise et d'étonnement car le clap de fin de vie pour ces engins hors d'âge sans pot catalytique, sans Airbag, sans ABS, sans ESP est brandi provocateur et sévère par le législateur. Les propriétaires de ces véhicules n'ont pas l'intention d'abandonner leur merveille, leur belle ou leur « vieille » au fond de leur garage. Elles ne rendent plus de service mais elles procurent beaucoup de plaisir et libèrent tant de charme. Elles ont échappé au ferrailleur d'antan, à la prime à la casse, elles échapperont à la déconstruction moderne mais que les véhicules de collection finissent immobiles, inertes, interdits de circulation apparait inconcevable. Au sein du pays qui fut le berceau des innovations technologiques, il est impensable de mettre aux archives la riche aventure industrielle qui les accompagne.

A l'heure de la répression automobile automatisée, rouler en véhicule ancien aux vitesses autorisées est moins frustrant qu'au volant d'un modèle récent. Cela devient un gage de plaisir légal ! Quelque soit la marque, le modèle, l'âge, venez regarder, admirer, contempler ces réalisations d'une époque révolue qui procurent tant de satisfactions et réveillent tant de souvenirs.

Venez découvrir leur histoire, apporter la vôtre, venez échanger avec les propriétaires.

**Samedi 6 juillet 2013**, 10 h départ de la balade touristique sur le parking de la salle des fêtes.

**Dimanche 7 juillet 2013**, dès 10 h concentration, exposition de véhicules anciens toutes marques.

Le Président



## Tarot club de l'Azergues :

L'association a été créée il y a bientôt 20 ans sur la commune de Poule par quelques passionnés du jeu de tarot. Certains venaient déjà des communes limitrophes.

Ces dernières années, le tarot club a progressé de façon importante. Par conséquent, devant ce développement, nous avons du trouver une solution plus adaptée.

A notre demande, la commune a mis à notre disposition la salle municipale.

Nous nous rencontrons aux mêmes horaires : mardi à 14 h et le vendredi à 20h.

Depuis 2012, nous adhérons à la Fédération Française de tarot. Nous sommes présents dans de nombreux tournois où nos représentants font bonne figure.

Le SAMEDI 25 Mai 2013, nous organisons notre concours annuel à la salle des fêtes de Poule les Echarmeaux.

Au programme :

Deux tournois : 14h et 20h

Ces tournois sont ouverts à tous

Ils sont arbitrés par le Comité du Lyonnais

Ils sont primés conformément à la grille du comité

Il y aura tombola avec restauration et buvette

Le concours organisé en octobre 2012 avait réuni , sur les deux tournois, 164 joueurs.

Nous espérons le même succès.

N'hésitez pas à vous renseigner si vous êtes intéressé par ce jeu de cartes mais aussi par l'ambiance qui y règne et que nous tenons à préserver.

Nous envisageons des soirées de perfectionnement et de découverte pour les personnes désireuses d'intégrer le Tarot Club.

Faites-vous connaître et renseignez-vous aux numéros suivants :

04.74.03.68.44    04.74.03.03.70    06.80.40.29.33

Ce divertissement est ouvert à tous.



## ***RANDONNÉE PÉDESTRE***

La randonnée organisée par le Comité Pédestre aura lieu le dimanche 9 juin 2013.

7 circuits seront proposés, de 3 ; 8 ; 15 ; 20 ; 25 ; 30 et 40 km.

Tous les marcheurs seront les bienvenus, ainsi que les nouveaux bénévoles.

Pour toute information, vous pouvez contacter Alain Flèche au 0474037397.

Merci à tous ceux qui accepteront de rejoindre l'équipe existante.



# ESCAPADE AUVERGNATE

JEUDI 11 JUILLET  
ET  
VENDREDI 12 JUILLET 2013

**SORTIE ORGANISÉE PAR VIVRE EN HAUT BEAUJOLAIS  
ET LE SECOURS CATHOLIQUE DE LAMURE /A.  
TRANSPORT EN CAR (DÉPART DE MONSOLS ET LAMURE/AZERGUES)  
ENFANTS OBLIGATOIREMENT ACCOMPAGNÉS**



**VISITE DE LA COUTELLERIE  
ROBERT DAVID À THIERS**



**VISITE DU VOLCAN DE LEMPTÉGY**



**HÉBERGEMENT À PROXIMITÉ**



**SPECTACLE NOCTURNE  
AU VOLCAN DE LEMPTÉGY**



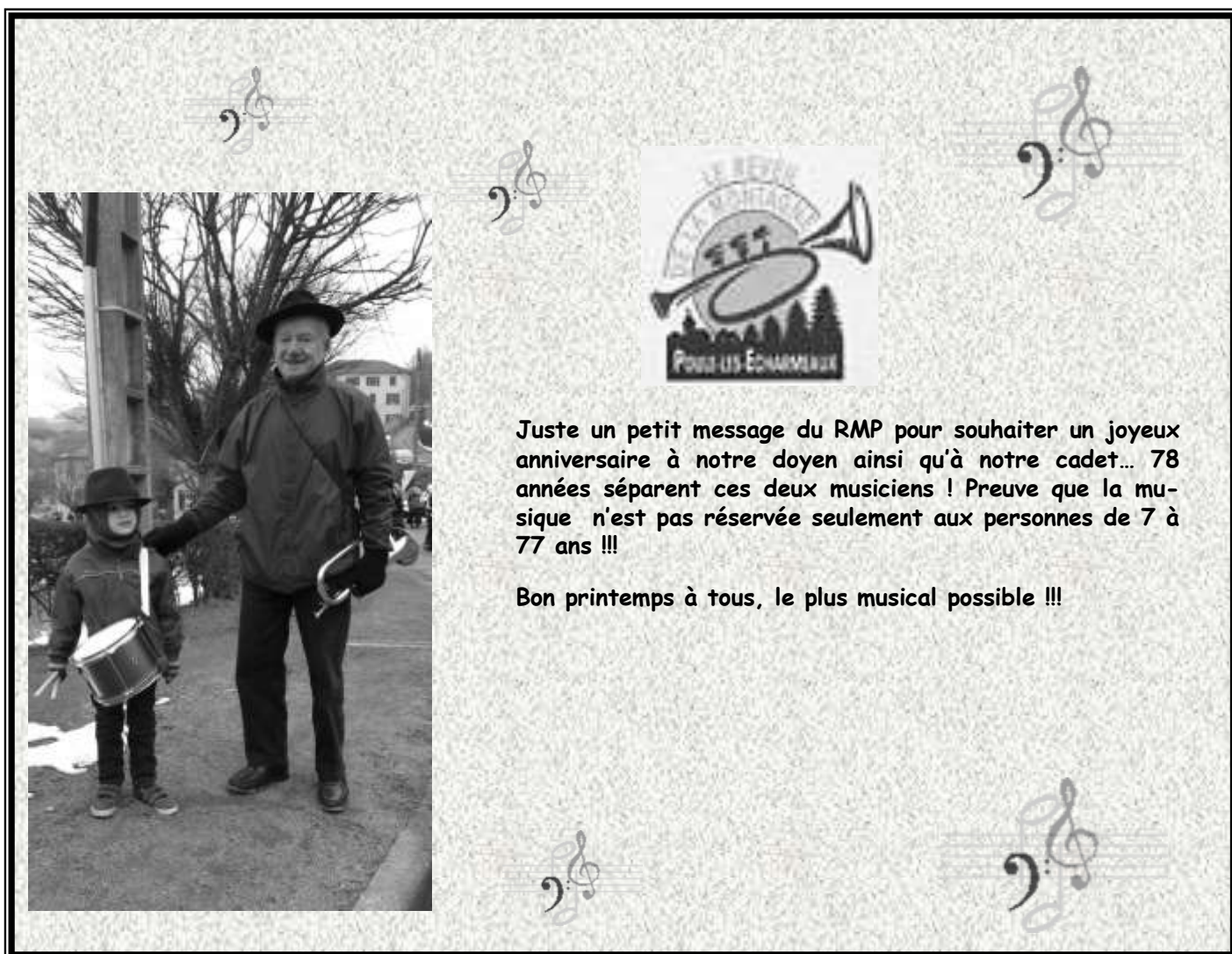
**JOURNÉE DÉTENTE AU LAC  
D'AUBUSSON D'AUVERGNE**

Renseignements  
et Inscriptions  
Jusqu'au  
29 mars  
04 74 04 73 87

**Tarif : de 12€ à 35€ par personne, en fonction des revenus  
et adhésion au centre social**

Avec la participation financière de la CAF du Rhône, du Conseil Général du Rhône et du Secours Catholique

**VIVRE EN HAUT BEAUJOLAIS CENTRE SOCIAL DES CANTONS DE MONSOLS ET LAMURE /A.**  
Rue de l'Hôtel de Ville 69860 Monsols - 04 74 04 73 87 - [secretariatvhb@orange.fr](mailto:secretariatvhb@orange.fr) -  
[www.centresocialvhb.fr](http://www.centresocialvhb.fr)



### 1963/2013—50 ans pour l'USP football

Cette année le club fêtera ses 50 ans.

Si vous avez été footballeurs, dirigeants, bénévoles ou supporters de l'USP retenez déjà ces dates les 15 et 16 juin prochains pour cet anniversaire. Nous allons faire appel à vos mémoires, photos et anecdotes blotties au fond des tiroirs pour retracer la vie du club.

Une réunion du bureau a lieu tous les premiers vendredis du mois, n'hésitez pas à venir avec vos souvenirs vous serez les bienvenus pour nous aider à préparer ces retrouvailles.

Le déroulement complet de ces 2 jours sera affiché prochainement dans la presse et chez les commerçants. Nous comptons sur vous pour participer au repas dansant du samedi soir servi à la salle des fêtes.

Les cartes seront en vente auprès des licenciés et des responsables.





# ans de l'Union Sportive de Poule

1963-2013

## 15 et 16 JUIN 2013



### Programme :

**Samedi 15 juin 2013**

- ⚽ 9 h à 18 h : Tournois U11 et U13
- ⚽ 20 h 30 Repas dansant



**Dimanche 16 juin 2013**

- ⚽ 11 h : Matches U7 et U9
- ⚽ 12 h 30 : apéritif avec les élus

**A partir de 14 h – Matches Galas**

- ⚽ Féminines U18 : OL contre Misérieux-Trévoux
- ⚽ Séniors : Belleville contre Misérieux
- ⚽ Séniors : Poule contre Beaujeu